



## PREMIERS PAS DES ÉTUDIANTS AFRICAINS DANS LES UNIVERSITÉS OCCIDENTALES : PROBLÉMATIQUE DE LA NÉCESSAIRE INTÉGRATION

Joseph BEOGO

Ecole Normale Supérieure, Burkina Faso

[beogojoseph@yahoo.fr](mailto:beogojoseph@yahoo.fr)

**Résumé :** L'enseignement supérieur est l'un des secteurs privilégiés de coopération entre l'Afrique et l'Europe. C'est un excellent domaine de coopération Sud-Nord qui favorise la diffusion des connaissances tant théoriques que technologiques entre les deux continents. A la faveur de cette coopération, des étudiants africains ont bénéficié de voyages d'étude en Europe. Cependant, il est à noter qu'au-delà de la formation et de la diffusion des connaissances, ces étudiants sont exposés à un mode de vie qui diffère du leur provoquant parfois un dépaysement et des difficultés d'intégration. Légitimement, les premiers pas des étudiants africains immigrés en Europe ne sont pas des plus aisés car ces étudiants se retrouvent entre dépaysement et une nécessaire accommodation à des codes étrangers. Cerner le lien entre codes européens et l'intégration sociale des étudiants africains justifie la réalisation de la présente étude dont l'objectif est d'analyser la problématique de la maîtrise des codes pour une meilleure intégration des étudiants africains en Europe. Pour atteindre cet objectif, nous formulons le postulat selon lequel la maîtrise des codes européens favorise l'intégration des étudiants africains. L'étude se déroule dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso respectivement capitale politique et économique du Burkina Faso. Notre échantillon de recherche est composé de quarante (40) participants comprenant d'anciens et de nouveaux étudiants ayant immigrés en Europe pour raisons d'étude. Pour la collecte des données, deux (2) techniques ont été utilisées. Il s'agit de la recherche documentaire et du guide d'entretien. Les principaux résultats obtenus révèlent que la maîtrise des codes européens est nécessaire pour une meilleure intégration des étudiants africains. Cette maîtrise des valeurs européennes favorise une coopération fructueuse et un meilleur partage d'expériences dans un climat social convivial. Un ensemble de suggestions ont été formulées par les participants à l'étude allant dans le sens du renforcement des relations de coopération interuniversitaires et le développement de l'enseignement supérieur en Afrique.

**Mots-clés :** Etudiants africains - Etudes supérieures - Immigrés - Universités européennes - Codes - Intégration

### FIRST STEPS OF AFRICAN STUDENTS IN WESTERN UNIVERSITIES: PROBLEM OF THE NECESSARY INTEGRATION

**Summary :** Higher education is one of the privileged sectors of cooperation between Africa and Europe. This is an excellent area of South-North cooperation which promotes the dissemination of both theoretical and technological knowledge between the two continents. Thanks to this cooperation, African students have benefited from study trips to Europe. However, it should be noted that beyond training and the dissemination of knowledge, these students are exposed to a way of life that differs from theirs, sometimes causing a change of scenery and integration difficulties. Legitimately, the first steps of African immigrant students in Europe are not the easiest because these students find themselves between a change of scenery and a necessary accommodation to foreign codes. Identifying the link between European codes and the social integration of African students justifies the completion of this study, the objective of which is to analyze the problem of mastering codes for better integration of African students in Europe. To achieve this objective, we formulate the postulate according to which mastery of European codes promotes the integration of African students. The study takes place in the cities of Ouagadougou and Bobo-Dioulasso, respectively the political and economic capital of Burkina Faso. Our research sample is made up of forty (40) participants including former and new students who immigrated to Europe for study reasons. For data collection, two (2) techniques were used. These include documentary research and the interview guide. The main results obtained reveal that mastery of European codes is necessary for better integration of African students. This mastery of European values promotes fruitful cooperation and better sharing of experiences in a friendly social climate. A set of suggestions were made by the participants in the study in the direction of strengthening inter-university cooperation relations and the development of higher education in Africa.

**Keywords:** African students - Immigrants - European universities - Codes - Integration

## Introduction

Les systèmes éducatifs dans les Etats africains dans leur grande majorité ont été formalisés depuis l'époque coloniale. Nombreux sont les intellectuels africains qui ont amorcé leurs premiers pas dans les écoles européennes. L'école classique a véritablement pris forme sous l'ère coloniale avec pour mission principale l'instruction d'une élite africaine devant jouer le rôle de relais entre les populations africaines et l'administration coloniale. Quant à l'enseignement supérieur, il fut institutionnalisé en Afrique véritablement au lendemain des indépendances, principalement autour des années 1960 en Afrique noire francophone. Mais, ils sont nombreux, les intellectuels africains qui ont acquis le titre d'étudiant dans les universités européennes. Ils étaient formés et destinés essentiellement aux administrations coloniales et postcoloniales en Afrique. Cette élite bureaucratique et politique va aussi jouer un grand rôle dans les luttes d'émancipation des peuples africains. En effet, les intellectuels africains furent parmi les premiers à dénoncer les abus du système colonial européen et à organiser des actions de lutte pour revendiquer la libération des peuples africains du joug colonial.

Les relations entre l'Occident et l'Afrique sont multiformes. L'enseignement supérieur n'est pas resté en marge de ces relations tissées depuis l'époque de la traite négrière transatlantique jusqu'aux indépendances en passant par la colonisation. Ainsi, le flux des étudiants africains vers les universités coloniales date de l'époque coloniale et s'est accentué après la décolonisation. Aujourd'hui encore, ils sont des milliers, ces jeunes africains qui immigrent dans les universités européennes à la recherche de meilleures formations.

Au nombre des pionniers dans cette quête, on ne peut manquer de citer des personnages emblématiques de renom tels que Kwamé N'KRUMAH, Léopold Sédars SENGHOR, Joseph KI-ZERBO, etc. Les études dans les universités en Europe font appel aussi à l'épineuse question de l'intégration des étudiants africains dans le tissu social européen. Question aussi cruciale d'autant plus que les codes, les mœurs, les usages, les systèmes de représentation de ces étudiants contrastent souvent avec ceux des pays hôtes. Comme le rappelle DURKHEIM cité dans PAOLETTI (2004), « *une personne, ce n'est pas seulement un être qui se contient, c'est aussi un système d'idées, de sentiments, d'habitudes, de tendances, c'est une conscience qui a un contenu; et l'on est d'autant plus une personne que ce contenu est plus riche en éléments* ». De toute évidence, les civilisations humaines varient d'un peuple à un autre et il en est de même pour celles des peuples africains et européens en général et français en particulier. A titre d'illustration, dans les entretiens de terrain, un enquêté a confié que : « *comme le souligne l'anecdote populaire, en France il n'y a pas bonjour voisin* ». Cependant, les civilités africaines recommandent de saluer son interlocuteur et de s'enquérir de ses nouvelles avant toutes formes d'échanges. Ce faisant, la maîtrise des codes des pays hôtes apparaît ainsi nécessaire pour une meilleure intégration, voir un brassage harmonieux.



De cette intégration des étudiants africains en Europe, résultera un climat social convivial nécessaire aux partages d'expériences et à la diffusion du savoir.

Cette étude vise donc à apporter des éclairages à la problématique suivante : quel est le rôle de la maîtrise des codes européens pour une meilleure intégration des étudiants africains? Relativement à cette question, nous nous fixons comme objectif d'étudier le problème de la maîtrise des codes européens pour une meilleure intégration des étudiants africains. Pour atteindre cet objectif, nous formulons le postulat selon lequel la maîtrise des codes européens favorise l'intégration des étudiants africains et facilite leur formation. L'ancrage théorique de cette étude est d'un double modèle qui s'inspire de la théorie de la socialisation et celle des apprentissages.

A partir d'une synthèse de littérature, notamment sur les auteurs classiques, BERGER et LUCKMANN (1996) cité dans Collège de France, p. 2, distinguent deux processus de socialisation. « *La socialisation primaire qui désigne l'acquisition de la capacité à vivre en groupe. Elle s'opère principalement pendant la petite enfance. L'enfant n'est pas spontanément un être social, il doit apprendre à parler, à se conformer à des règles, etc. Par socialisation primaire, l'enfant intériorise le monde qui l'entoure comme étant le monde en général. Le petit enfant infère des règles générales de l'observation de son milieu social. La socialisation secondaire, elle, représente le processus d'évolution de la personnalité de l'agent au cours de sa vie. Il s'agit par exemple, des socialisations professionnelles, étudiantes, conjugales, amicales, etc. Elle se déroule dans différentes sphères. Par socialisation secondaire, l'individu intériorise des mondes particuliers, et surtout qu'il pense comme tels* ».

Quant à la théorie des apprentissages issue du modèle socioconstructiviste, apprendre, c'est construire ses connaissances avec autrui. Initié par les travaux de VYGOTSKI dès 1960, « le socioconstructivisme reprend les idées principales du constructivisme de PIAGET, en y ajoutant la dimension sociale des apprentissages. Cette approche met davantage l'accent sur l'importance de l'environnement social et culturel dans l'apprentissage. Si la construction d'un savoir est personnelle, celle-ci s'effectue toujours dans un cadre social. Effectivement, l'apprenant n'est pas seul ; il est entouré d'autres personnes qui ont un impact sur lui et le développement de ses connaissances. L'avantage principal de ce modèle est qu'il met l'accent sur les activités coopératives et collaboratives des apprenants ». Ces deux théories sont référencées à cause de l'orientation de notre étude qui traite des codes, des valeurs, des caractères sociaux et des activités procédurales d'acquisition du savoir. En effet, la maîtrise des codes fait appel à un mécanisme de socialisation et d'intériorisation des valeurs et principes d'une société ; de même l'immigration dans une université comme le stipule le thème d'étude répond avant tout à un besoin d'apprentissage et d'acquisition du savoir.

## **1. Matériels et méthodes**

### **1.1. Site et population d'étude**

#### *1.1.1. Site d'étude*

L'étude a été réalisée dans deux villes du Burkina Faso en l'occurrence Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Ces deux villes sont respectivement les capitales politiques et économiques du pays. Ouagadougou est le chef-lieu de la région du Centre. Selon les données du cinquième Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH), la population de Ouagadougou était estimée à 2.415.266 d'habitants représentant 41,1% de la population urbaine du Burkina Faso. Quant à Bobo-Dioulasso, elle est la capitale de la région des Hauts-bassins qui compte trois provinces. En 2021, Bobo comptait 904.920 habitants soit 16,9% de la population urbaine totale (5<sup>ème</sup> RGPH, p. 38). Le choix de ces deux villes comme sites d'étude se justifie par leur statut. En effet, étant les deux plus grandes villes du pays, c'est bien évidemment les lieux de résidence courante de la majorité des étudiants qui ont effectué ou effectuent leurs études supérieures en Europe. Leur choix s'impose également par le fait qu'elles sont les lieux où on peut trouver le plus grand nombre d'anciens étudiants immigrés dans les universités en Europe mais aussi les jeunes étudiants de retour en vacances au pays.

#### *1.1.2. Participants à l'étude et échantillonnage*

La présente étude concerne l'ensemble des personnes physiques (étudiants et anciens étudiants) ayant effectué des voyages d'études dans les universités européennes. Eu égard à la taille assez importante de la population très difficile à évaluer, l'échantillonnage probabiliste a été utilisé pour constituer un échantillon de quarante (40) participants, dont trente-cinq (35) anciens étudiants et cinq (5) étudiants, tous issus de la communauté des étudiants ayant immigrés en Europe pour des raisons d'étude. L'étude s'est déroulée au cours du second semestre de l'année 2024.

### **1.2. Présentation des techniques et instruments de collecte de données**

#### *1.2.1. Techniques de collecte de données*

Deux techniques, à savoir l'entretien et la recherche documentaire ont été utilisées pour la collecte de données qualitatives. L'entretien semi-directif relativement souple a été réalisé avec les participants à l'étude. Ainsi, des échanges, empreints de questions et de relances ont été réalisés avec les quarante (40) individus composant l'échantillon. La technique de l'entretien à l'avantage de sonder plus en profondeur les opinions et les perceptions des enquêtés. Les relances, elles ont permis de s'ouvrir à des problématiques sous-jacentes qui n'étaient pas prévues dans le guide comme pour paraphraser l'adage qui stipule que c'est le terrain qui commande la manœuvre. La technique de la recherche documentaire a permis de parcourir des ouvrages généraux et spécifiques qui ont permis d'enrichir et de diversifier nos données. Il s'est



agi de consulter des documents physiques et numériques traitant de la problématique des étudiants africains immigrés dans les écoles supérieures en Europe.

### 1.2.2. Outils de collecte de données

Relativement aux techniques ci-dessus mentionnées, deux outils de collecte de données ont été mobilisés : il s'agit du guide d'entretien et de la fiche de lecture.

Le guide d'entretien, moins rigide permet au chercheur d'assurer la police des échanges réalisés avec l'échantillon constitué. Ce guide contient des questions ouvertes offrant la liberté aux enquêtés de développer leurs idées tout en restant dans le cadre du phénomène étudié. Il a l'avantage de permettre au chercheur d'approfondir les données par des relances sur des aspects précis. Les entretiens viennent ainsi enrichir les données documentaires permettant la vérification de l'hypothèse d'étude. Quant à la fiche de lecture, elle a permis de collecter les données documentaires et numériques. Dans la pratique, la fiche de lecture fait ressortir essentiellement six éléments d'information que sont la référence de l'œuvre, sa nature, les données extraites, son intérêt sur le thème, sa source et sa date de consultation.

### 1.3. Présentation de la méthode d'étude et de l'approche méthodologique.

La méthode qualitative a été associée à cette étude afin d'avoir des informations pertinentes pour la validation des résultats. Pour l'aspect méthodologique, les données recueillies ont été regroupées par rubriques en fonction des grandes tendances dégagées, chaque rubrique a ensuite fait l'objet d'une analyse critique de nature interprétative.

## 2. Résultats de l'enquête et discussion

### 2.1. Résultats

Comme mentionné dans la méthodologie, les résultats seront présentés en fonction des rubriques constitués. Ces différentes rubriques se présentent comme suit :

#### ❖ Des premiers pas d'étudiants africains immigrés en Europe

L'arrivée des étudiants africains en Europe pour la première fois constitue toute une expérience à part entière. C'est ce qui ressort des échanges avec les enquêtés. Un ancien étudiant aujourd'hui cadre d'une banque à Bobo Dioulasso relate : « *On ne peut être indifférent lorsqu'on arrive en Europe pour la première fois. La toute première chose qui impressionne immédiatement, c'est le contraste entre le cadre de vie européen et celui africain. On sent directement une grande différence dans les niveaux de développement, les habitations, les voiries, les commerces, les déplacements, tout est vraiment différent de ce qu'on connaît en Afrique* ». Son idée est partagée par la plupart des enquêtés. A l'unanimité, ils évoquent l'écart énorme entre les niveaux de développement entre les deux continents. D'un côté une Europe résolument ancrée dans la modernité et de l'autre côté une Afrique

qui cherche encore les meilleures voies pour son développement. Nos enquêtés font ressortir aussi la différence du climat qui dans l'ensemble présente des moments de forte fraîcheur.

#### ❖ **Des étudiants africains immigrés dans les universités européennes**

Les résultats de l'enquête montrent qu'ils sont nombreux les africains qui ont rallié l'Europe pour des raisons d'études supérieures. Même s'il est difficile d'avancer un chiffre, la plupart des enquêtés admettent qu'ils sont des centaines d'étudiants africains immigrés dans les universités européennes. A propos, un enseignant de droit à l'université Thomas SANKARA de Ouagadougou explique « *qu'ils sont nombreux les africains qui partent étudier en Europe. Certains, depuis le secondaire sont déjà installés dans les lycées et collèges européens sans compter la grande majorité qui arrivent à l'étape du supérieur* ». Sur les motivations des étudiants africains à immigrer dans les universités européennes, les avis sont assez divergents. Plus de la moitié (74%) des enquêtés estime que c'est la qualité de la formation (diversité des formations, niveau technologique élevé, niveau élevé du plateau technique, rigueur dans la formation, respect des textes et des curricula, etc.) qui pousse plusieurs jeunes africains à intégrer les universités européennes. Certains (10%) des enquêtés vont un peu dans le même sens ; selon eux, c'est la qualité des diplômes obtenus en Europe qui est la raison principale. Pour eux, « *on accorde plus de valeur à ces diplômes que ceux obtenus en Afrique* ». Le reste de l'échantillon (17%) estime que l'immigration dans les écoles européennes est une question de moyen. Pour eux, « *les plus nantis envoient leurs enfants étudier en Europe* ».

#### ❖ **De la différence des codes africains et européens**

On a noté une convergence de points de vue sur la réalité de la différence des codes des africains et celui des européens. Les codes au sens large renvoient à la civilisation (comportement et attitudes, modes de vie, travail, système de représentation, coutume et croyance, développement, etc.). A l'unanimité, nos enquêtés notent une réelle différence entre les codes des deux continents. Au plan social, l'Europe est marquée par une solidarité organique et un individualisme assumé dans les rapports sociaux et les modes de vie. Un médecin, ancien étudiant relate des faits en ces termes : « *Beaucoup d'européens vivent sous antidépresseur. La dépression nerveuse se répand de plus en plus en Europe. Les gens sont stressés dans les services, stressés dans les familles à cause du cloisonnement, de la solitude et du manque d'ouverture des uns envers les autres. En résumé c'est comme on le dit souvent, il manque la chaleur humaine en Europe* ». En clair, contrairement en Afrique, les codes en Europe accordent peu d'importance aux relations et fréquentations sociales, aux rapports de voisinage, aux événements sociaux, etc. C'est cette situation que BOUDON décrit dans sa théorie de « *l'individualisme méthodologique* ». Au plan économique, l'Europe accorde plus de



considération aux initiatives privées et à la propriété individuelle. C'est donc l'appropriation individuelle des moyens d'échange et de production. Cet état de fait est conforme à l'esprit du libéralisme qui est la doctrine économique en vogue en Europe et plus précisément en Occident (Europe de l'ouest plus les États-Unis et le Canada).

#### ❖ **Du lien entre la maîtrise des codes et l'intégration des étudiants africains en France**

Malgré les spécificités des codes européennes et africaines, notre échantillon de recherche s'accorde sur la nécessité de les maîtriser pour une meilleure intégration des étudiants africains en France.

Un jeune étudiant en Belgique venu pour ses vacances raconte « *j'ai beaucoup souffert à mes débuts et cela jouait sur mes études. En effet, ici au Burkina Faso, j'ai de la famille, des amis proches avec une solide relation au quotidien. On est habitué à dire bonjour ou bonsoir aux personnes qu'on rencontre, à établir des communications avec même des gens qu'on voit pour la première, à tout faire souvent sur « une base communautaire ». D'un seul coup tout cela disparaît. C'est très difficile et ça déstabilise à la limite. Mais quand j'ai compris qu'il fallait se comporter comme les autres, je n'ai plus eu de problème et mes études se poursuivent, je me suis fait des amis par la suite et tout se passe bien.* » Nos enquêtés reconnaissent l'impérieuse nécessité de l'appropriation et de l'intériorisation des codes pour une cohabitation harmonieuse. D'ailleurs, un professeur de Sociologie rencontré à Ouagadougou affirme que « *les étudiants africains en France parviennent à dompter cette différence de codes. La preuve est qu'il y a plusieurs étudiants qui terminent leurs études et se font embaucher dans des entreprises françaises. Certains se naturalisent même français et acquièrent ainsi la nationalité française. Ils sont nombreux aussi les anciens étudiants africains qui se sont mariés à des françaises et vice versa* ».

## 2.2. Discussion

L'objectif de cette étude est d'analyser l'intérêt de la maîtrise des codes pour une meilleure intégration des étudiants africains en Europe. Pour atteindre cet objectif, nous émettons l'hypothèse selon laquelle la maîtrise des codes favorise l'intégration des étudiants africains immigrés dans les universités européennes. À la lumière des résultats, il est révélé que l'intériorisation des codes s'avère nécessaire pour une meilleure intégration des étudiants africains en Europe. En effet, en toute circonstance il faut éviter les jugements de valeurs, les préjugés, les prénotions lorsqu'on veut comprendre et pouvoir expliquer un phénomène social. Ainsi, dans les relations humaines, les « a priori » et les préjugés sont source de méfiance, de haine et même d'exclusion. Pour les étudiants immigrés en Europe, il importe donc de se départir de toute idée de jugement des codes de leur pays d'accueil. Nonobstant les divergences que l'on peut constater entre les codes africains et européens, il est évident que les étudiants africains doivent s'adapter et accepter les codes de leur pays hôte afin de

mieux intégrer le tissu social européen. Par ailleurs, il est même indécent de vouloir intégrer un milieu social donné et vouloir imposer ses propres règles. Certes, il peut y avoir brassage culturel au fil des années favorisant une compréhension et une acceptation mutuelle ; toutefois, la tentative d'imposer ses codes personnels à ses hôtes apparaît incommode peut engendrer des comportements hostiles mettant en péril le vivre ensemble et la collaboration. D'ailleurs, le changement des codes n'est nullement l'objectif, ni la motivation des étudiants africains présents en Europe. L'immigration dans les universités en Europe procède d'une volonté de renforcement et de perfectionnement des connaissances, d'une mutualisation du savoir et d'un partage d'expériences. De toute évidence, les contextes européens et africains sont assurément différents ; ainsi les voyages d'études constituent des occasions de partage d'expériences dans un élan de complémentarité. Ceci est l'un des objectifs majeurs de la réforme Licence Master Doctorat entamée en Europe depuis le processus de Boulogne qui a abouti à la réforme LMD dans l'espace européen. « Le 19 juin 1999, les Ministres de l'éducation de 29 pays européens réunis à Boulogne, en Italie, signaient une déclaration sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Europe » (OUEDRAOGO, 2017). Dans l'espace communautaire UEMOA et au Burkina Faso précisément, la réforme du système Licence-Master-Doctorat (LMD) fut appliquée à l'Université Joseph KI-ZERBO à partir de la rentrée académique 2009-2010, en application de la Directive N°03/2007/CM/UEMOA portant adoption du système LMD dans les universités et établissements d'enseignement supérieur au sein de l'espace UEMOA. L'un des objectifs visé par le LMD est de faciliter le passage des étudiants d'une université à l'autre, d'un pays à l'autre et pour les diplômés, faciliter la recherche d'un emploi dans n'importe quel pays d'une zone donnée (OUEDRAOGO, 2017). Ainsi résumé, si la réforme de l'enseignement supérieur en l'occurrence le LMD permet aux étudiants de passer d'une université à une autre, il sied cependant de souligner qu'étudier dans un autre pays impose le respect des valeurs, et des principes de ce pays. Si comme l'a martelé certains participants, que les codes sociaux en Europe font largement place à l'individualisme et aux initiatives privées, il faut toutefois observer qu'au plus haut sommet en Europe, il est institué un système de sécurité et de prévoyance sociale assez efficace. Cette protection sociale permet aux plus nantis d'être solidaires des plus démunis. Selon les informations collectées auprès des étudiants immigrés en France, il existe un mécanisme d'aide qui permet d'octroyer des indemnités aux chômeurs. Ainsi, si la société française est capitaliste au plan social, il faut cependant admettre que les codes en France prévoient des mécanismes de solidarité. Sur la question de la maîtrise des codes pour une meilleure intégration, les avis sont concordants. Pour une coopération efficace et un vivre ensemble harmonieux, les étudiants africains se doivent d'intégrer les codes de leur pays hôte. A propos, on peut dire qu'il n'existe pas d'ambiguïté sur cette question ; pour preuve, ils sont encore des centaines d'étudiants africains qui foulent le sol européen pour



raisons d'études supérieures. Certains retournent en Afrique à la fin de leur parcours ; d'autres restent également pour diverses raisons (travail, mariage, etc.). Les premiers instants des étudiants africains en Europe sont naturellement des moments de dépaysement pour ces jeunes africains ; mais au fil du temps, la nécessité de la maîtrise des codes européens s'installe progressivement et favorisent ainsi l'intégration de ces jeunes africains.

### 2.3. Suggestions

Notre étude, dont la quintessence a traité des conditions d'intégration des étudiants africains immigrés en Europe a été aussi l'occasion pour les participants de formuler des suggestions. Ces suggestions sont entre autres :

- ❖ renforcer les relations de coopération inter-états dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle afin de faciliter la mobilité des étudiants ;
- ❖ développer les universités africaines afin de réduire les flux d'immigration dans les universités européennes ;
- ❖ mettre au profit des Etats africains les connaissances acquises dans les universités Européennes à travers la valorisation des compétences ;
- ❖ mettre en place des mécanismes pour organiser le retour des étudiants africains immigrés en Europe afin de limiter la perte des cerveaux ;
- ❖ mettre en place un cadre de concertation entre anciens étudiants et les postulants à l'immigration européenne avec pour but de les sensibiliser sur les codes en Europe.

Pour notre part et à titre de complément, il convient de :

- diversifier les partenaires internationaux en matière de coopération dans le secteur de la formation et de la recherche ;
- renforcer le cadre institutionnel dans les ambassades africaines en Europe afin de faciliter l'accueil, l'installation et l'intégration des étudiants africains immigrés en Europe ;
- sensibiliser et préparer les jeunes africains admis pour des études à l'extérieur à la nécessité de s'ouvrir aux us et coutumes des pays d'accueil pour meilleure facilitation de leur intégration.

### Conclusion

Dans un monde en pleine mutation et marqué par la révolution technologique, le savoir est devenu transversal. Cette situation impose une adaptation perpétuelle, une remise à niveau et un partage d'expériences. Ainsi, un contingent important d'étudiants africains se déplacent en Europe dans le cadre de leurs études supérieures avec pour objectif principal, le renforcement de leurs compétences. Cependant, la question de l'intégration demeure souvent préoccupation. Ce faisant, il appartient aux

postulants aux études en Europe de connaître et de s'appropriier les codes et les valeurs de leur terre d'accueil. Ils devront renforcer leur ouverture d'esprit afin de faciliter l'intercompréhension des peuples et des cultures, gage de l'accommodation entre les codes africains et européens.

Toutefois, il apparaît important que cette approche soit accompagnée par les pays d'origine. En effet, ces pays doivent s'impliquer activement dans la sensibilisation et la préparation de leurs ressortissants afin de faciliter leur intégration sociale dans les pays d'accueil dans la perspective d'une meilleure réussite de leurs études.

### Références bibliographiques

- Attali, J. (1998). *Pour un modèle d'enseignement supérieur, rapport au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie*, Paris, Ministère de l'éducation nationale, 77p. (<http://www.education.gouv.fr>) vu le 17 mai 2009.
- Affa'a, F.M. et Des Lierre, T. (2002). *L'Afrique noire face à sa laborieuse appropriation de l'université : le cas du Sénégal et du Cameroun*. Paris : L'harmattan.
- Berger, P. & Luckmann, T. (1996). *La construction sociale de la réalité*, Méridiens-Klincksieck.
- Cinquième recensement général de la population et de l'habitat. (2021). Burkina Faso, Institut National de la Statistique et de la Démographie.
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation. (2016). *Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2015-2016*. Ouagadougou, Burkina Faso.
- Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique. (2008). *Décret N°2008-645/PRES/PM/MESSRS du 20 octobre 2008 portant organisation de l'enseignement supérieur*.
- Ouédraogo, D. (2017). *Faisabilité de l'implantation du système licence-master-doctorat à l'école nationale de santé publique : cas de de la formation infirmière et sage-femme de Ouagadougou* (mémoire de master en sciences infirmières, institut de formation et de recherche interdisciplinaires en sante).
- Paoletti, G. (2004). *La théorie durkheimienne du lien social à l'épreuve de l'éducation morale*. Revue européenne des sciences sociales [En ligne], XLII-129 | 2004, mis en ligne le 06 novembre 2009. URL : <http://journals.openedition.org/ress/426>; DOI : <https://doi.org/10.4000/ress.426>